



## Municipalité de Pointe-des-Cascades

# AVIS DE CONVOCATION

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
MARDI LE 10 OCTOBRE 2023, 19H30**

**Conformément** à l'article 152 du Code municipal, les conseillers Martin Juneau et Jean-Pierre Poirier demandent la convocation d'une séance extraordinaire qui aura lieu ce mardi le **10 octobre 2023 à 19h30** au centre communautaire Saint-Marseille situé au 52 chemin du fleuve, Pointe-des-Cascades.

**L'ordre du jour proposé est le suivant :**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. SERVICES URBAINS**
  - 3.1. Futur garage municipal
  - 3.2. Octroi de contrat et autorisation de paiement – Deux (2) émissaires pluviaux
  - 3.3. Octroi de contrat et autorisation de paiement – Maçonnerie PM – Réparation des ateliers (camping)
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Serge R Raymond  
Directeur général et greffier-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Serge R. Raymond, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Pointe-des-Cascades, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5 octobre 2023 entre 14 et 20 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 juin 2023.

Serge R. Raymond,  
Directeur général et greffier-trésorier